

# Parc de la Poudrerie

**N°3-1<sup>er</sup> semestre 2009**  
*nouvelle série*

Journal édité par les Amis du Parc de la Poudrerie

**Le programme des  
Rencontres de la  
Poudrerie 2009**  
pages 5/6

**Le Parc de  
la Poudrerie doit  
rester forestier !**



*Retour sur les  
projets 2008* p.4

*Programme  
pédagogique* p.8

*Allons de l'avant !*  
dernière page

*Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 10*

## PROMESSES ET RÉALITÉ

Début 2008, pressentant que l'issue des élections cantonales allait faciliter le rapprochement de la Région et du département, on nous avait annoncé qu'une structure pérenne de gestion allait se mettre en place rapidement. En effet, l'Agence des Espaces Verts (AEV) n'ayant pas vocation à gérer des sites avec du bâti, une évolution possible vers un syndicat mixte incluant l'AEV pour la gestion des espaces verts, le département, la Région semblait se dessiner. Un an plus tard, la situation est au point mort. Des réunions entre la Région et le Conseil Général ont bien eu lieu mais aucune information n'a pu filtrer de ces échanges. Seule certitude : l'absence de concertation entre l'ensemble des partenaires concernés n'a pas facilité l'avancement du dossier.

Las de cette situation, nous avons invité les quatre municipalités participant au financement de la gestion du Parc (Livry-Gargan, Sevrans, Vaujours et Villepinte) à nous rejoindre au sein d'un groupe de travail. Son objectif est d'élaborer des propositions pour une prise en compte des attentes des élus locaux et de l'association sur la gestion du Parc. Les quatre villes concernées ont accepté et une réunion a été planifiée. Gageons que cette alliance contribue à remettre en ligne de mire la véritable cible : l'avenir du Parc qui doit se refléter dans les missions de la future organisation. Le temps presse.

*Michel Glévarec,  
Président des Amis du Parc*

P.2 : édito

P.2,3 : on en parle, un geste pour l'environnement

P.4 : retour sur les projets 2008

P.5 : exclusivement réservé aux enfants !

P.6,7 : le programme des rencontres de la poudrerie

P.8 : programme des activités pédagogiques

P.9 : insectes, amis ou ennemis ?

P.10 : biodiversité, l'odbu, bulletin d'adhésion

P.11 : infos pratiques, la parole aux associations

P.12 : des propositions pour l'avenir du parc

Un avis, une remarque  
sur le journal :  
[lejournald@apfp.fr](mailto:lejournald@apfp.fr)

## On en parle

### Des marronniers abattus !

*C'est par décret impérial signé par Napoléon III, le 27 décembre 1865, qu'il fut décidé de construire une poudrerie sur les communes de Sevrans et de Livry. L'ingénieur Gustave Maurouard fut chargé de mener à bien le projet. La construction fut réalisée au lieu dit « les sablons de Livry » dans le style des manufactures de l'état de la fin du XIXème siècle, à partir des plans dessinés par Guillot. L'espace étant boisé, les poudriers vont l'entretenir durant le siècle d'activité de la poudrerie. Durant cette période, trois alignements d'arbres vont être plantés : des marronniers, des platanes et des noyers d'Amérique.*

*Aujourd'hui, nous pouvons encore admirer certains de ces arbres. Il y a quelque temps déjà, l'allée des noyers avait subi une cure de jouvence. Les arbres abîmés lors de la tem-*

*pête de 1999, avait été remplacés par de jeunes sujets. En cette fin d'année 2008, bon nombre de marronniers et un platane ont été abattus. Que le promeneur soucieux se rassure l'objectif est bien de replanter, dans la mesure du possible avant le 15 avril prochain, pour les marronniers. Mais soyez sans crainte, vous pourrez goûter à l'exquise fraîcheur du sous-bois, durant les chaudes journées de l'été.*



### L'herbe est plus verte

*Il existe, en ce monde, de vrais petits bonheurs et de grandes satisfactions ! En août dernier, nos jeunes amis du chantier "Concordia" (voir Atout Parc n°2 ou notre site) ont posé une lisse autour de trois merlons.*

*Aujourd'hui, la nature reprend ses droits. Hourra ! L'herbe repousse. Soyez sans crainte, grâce à eux la bonne nouvelle va faire le tour du monde !*



**ATOUT  
PARC**

Journal d'information des Amis du Parc Forestier de la Poudrerie  
Pour nous écrire :  
Allée Eugène Burlot 93410  
Vaujours / 01 48 60 28 58  
[contact@apfp.fr](mailto:contact@apfp.fr) / [www.apfp.fr](http://www.apfp.fr)

Semestriel avril 2009  
Directeur de publication : Michel Glévarec /  
Directeur de rédaction : Marc Moulin / Comité rédactionnel : Pierre Guytard, André Petit.  
Photographies : Les Amis du Parc sauf



mention contraire /  
Imprimerie : Pesch. 149 avenue  
Aristide Briand. 93320 Les  
Pavillons sous Bois / Dépôt  
légal avril 2009 / ISSN : 1964-  
8073 / Tirage de ce numéro :  
5000 ex / Atout Parc est distribué  
gratuitement / Ne pas jeter sur  
la voie publique / Le numéro 4  
(nouvelle série) paraîtra en octobre  
2009. Ont participé à ce journal :  
Agnès Auger, Michel Boulay, Michel  
Glévarec, Bernard Guillaume, Pierre  
Guytard, Rina Lesellier, Catherine  
Merlier, Marc Moulin, André Petit.  
Les articles signés n'engagent que  
leurs auteurs.

# On en parle

biodiversité

## La martre et la belette ne sont plus nuisibles

En effet, ces espèces ont été retirées de la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles, par un arrêté ministériel publié au journal officiel du 11 décembre 2008. Le changement prendra véritablement effet en juin 2009, au moment de la fixation des listes départementales d'espèces classées nuisibles. Les préfets n'auront plus la possibilité d'y inscrire la martre ni la belette. Elles resteront des espèces gibier, mais ne pourront plus être détruites par le piégeage. Des deux espèces, la martre est la plus fréquemment classée nuisible – dans une cinquantaine de départements – tandis que la belette est encore classée nuisible dans une trentaine de départements.

Cette décision reconnaît le rôle positif de ces deux petits prédateurs dans les écosystèmes, et l'absence d'impact significatif de leur part sur les activités humaines. Il faut regretter néanmoins que le putois figure toujours sur la liste nationale des espèces dites « nuisibles ». Ce petit mammifère, inféodé aux zones humides, est mis à mal par la pollution de l'eau, la régression de ses habitats et la raréfaction de ses proies. La poursuite du piégeage du putois contribue à l'érosion de ses populations. Au-delà du cas du putois, c'est la réglementation sur les « nuisibles » qui traduit une vision dépassée de la nature et qui n'est plus adaptée aux enjeux actuels de conservation de la biodiversité.

source : FNE



## L'herbe est moins verte

Début 2009 l'entrée porte Picard a été le théâtre d'un accident spectaculaire qui a entraîné l'enfoncement de la grille et du totem régional (!). Déjà que les abords du Parc côté Sevrans ne sont pas accueillants, cette entrée défoncée ne fait que renforcer le sentiment d'abandon ! Il est grand temps que le Conseil général réalise la piste cyclable prévue à cet emplacement et que le chemin du Baliveau et la rue d'Estienne d'Orves soient réhabilités. Vite !



## La commission photo-vidéo

Cette commission mise en place en 2006 anciennement appelée « audio-visuelle » a changé de nom pour mieux correspondre à nos objectifs. Les réunions des 22 novembre et 6 décembre 2008 ont permis d'expliquer le fonctionnement des appareils photos apportés par les présents. Nos formateurs ont ainsi contribué par leurs conseils à éclairer les participants. Lors de la réunion du 14 janvier 2009, un planing a été mis en place pour deux sorties, la 1ère le 26 février au bois de Bernouille et la seconde le 26 mars dans le Parc Forestier et le bois de la Tussion.

Le jeudi 23 avril une réunion est prévue à la Maison des Amis du Parc (10 heures) afin de visionner les photos prises lors des rallyes photos. Nous essaierons de programmer ces séances de préférence le samedi, permettant ainsi la participation des personnes n'étant pas en retraite. Le but de notre commission est d'accompagner les Amis du parc dans leurs diverses activités, soit par des photos ou de la vidéo, ainsi qu'à l'occasion des expositions qui se dérouleront en 2009.

## Bienvenue

Deux nouvelles collaboratrices ont rejoint l'Agence récemment : Hélène DYK comme assistante et Aurélie BARCHON, technicienne en aménagement naturel et paysager. L'association leur souhaite la bienvenue.

Geste pour l'Environnement 

vive le sport de plein air !

Parce qu'ils sont pratiqués en contact direct avec la nature, les sports de plein air ne sont pas sans impact pour le milieu où nous évoluons. La baignade (pas dans les mares, s'il vous plaît)!, le VTT (sur les allées même si les sous-bois et les merlons du parc vous paraissent plus attractifs), l'escalade (pourquoi pas, mais sur le mur prévu à cet effet et avec un équipement adapté... soyons raisonnables), la randonnée (bonne idée regardez le plan du parc, des sentiers sont balisés).

Nos activités de loisir sont beaucoup d'occasions de perturber le milieu où nous les pratiquons. Alors pour éviter les dégradations de toutes sortes, il faut se tenir informé sur les zones autorisées, les circuits mis en place et les recommandations propres à chaque sport.

Rien qu'en France plus d'une centaine d'espèces sont menacées notamment à cause de la disparition de leur habitat.

Respectons leur milieu de vie.



## Retour sur les projets 2008

*De nombreux travaux d'aménagement étaient programmés ces dernières années. Mais les aléas politiques, financiers et administratifs les ont pour le moins retardés. En 2009 peut-être ?*

Lors de notre assemblée générale du 8 mars 2008, Madame Agnès Le Roi, Directrice du Parc, nous avait décrit les dossiers qui venaient d'être présentés à la Commission des sites du 4 mars de la même année. Les projets concernant le site classé, étaient les suivants :

- Etude d'un chemin de l'eau,
- Aménagement de l'allée Paul Vieille,
- Déplacement et requalification de la porte de la Marine,
- Aménagement d'une maison du parc.

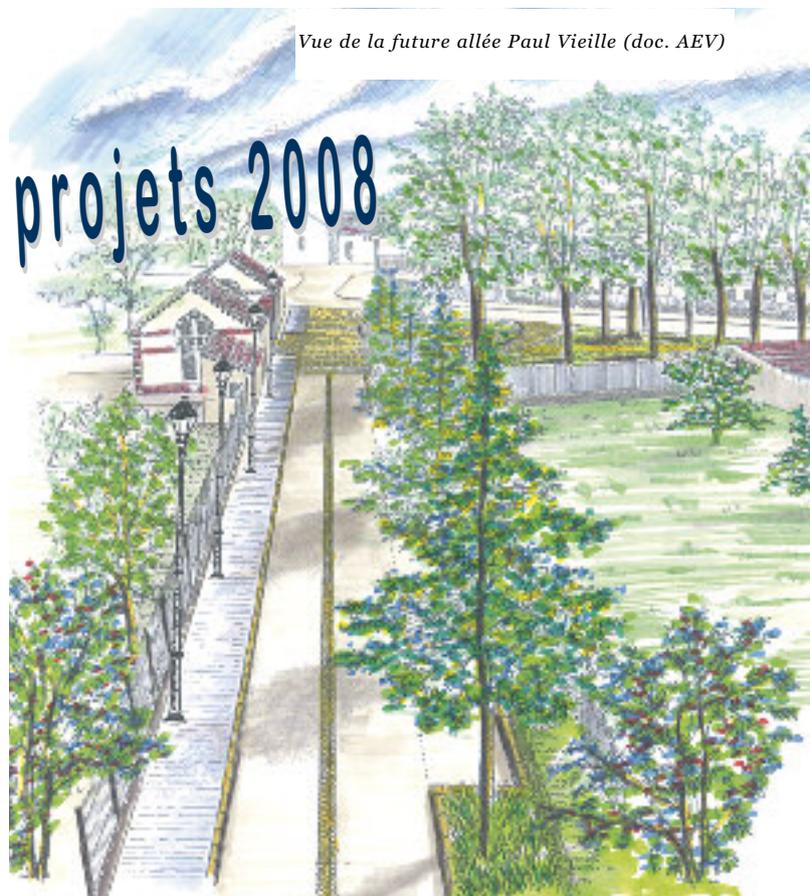
Le premier projet, étude d'un chemin de l'eau incluant la réhabilitation des mares, vous a été détaillé dans Atout Parc n°1 d'avril 2008. D'importantes remarques avaient été formulées en séance, impliquant une nouvelle présentation à la commission qui aurait dû se réunir le 20 novembre 2008. Entre temps, la Direction Régionale de l'Environnement estimant qu'il manquait des pièces au dossier demandait que la réunion soit reportée.

Aujourd'hui, aucune nouvelle date n'ayant été fixée, il y a peu de chances que ce projet puisse voir le jour en

2009 (pour mémoire, il aurait dû être lancé en 2006, comme vous avez pu le voir sur les panneaux d'affichage).

Un autre projet, non listé ci-dessus, concernait l'abattage des peupliers le long du canal de l'Ourcq. Toutes les options (abattage de tous les peupliers, abattage partiel, choix des essences à replanter, ...) n'ayant pas permis de statuer en séance, ce projet aurait également dû être présenté à la commission du 20 novembre. Il reste donc en attente jusqu'à la prochaine réunion de cette Commission.

Le projet d'aménagement de l'allée Paul Vieille comme celui du déplacement et la requalification de la porte de la Marine, ayant reçu l'aval de la commission du 4 mars 2008 (remarques mineures), ces projets ne restent donc plus assujettis qu'à l'accord du ministre de l'Environnement et au bon vouloir des financeurs (Région et Agence des Espaces Verts). A ce sujet, il faut remercier la



Région qui investit depuis plusieurs années sur le Parc (allée Burlot, clôtures, ...). En contre partie, on ne peut que regretter l'absence de communication et de concertation dans les choix et le suivi des projets. Quant à l'AEV, il y a fort à parier que la ligne budgétaire des investissements 2009 soit égale à zéro.

Le projet d'aménagement d'une « maison des Amis du

Parc », rebaptisé « maison du Parc », a été rapidement écarté, l'AEV n'ayant pas vocation à s'occuper du bâti (leitmotiv).

Pour être exhaustif, il faut également évoquer le projet de remplacement des clôtures. Après une interruption de 6 mois en 2008, la pose des grilles (4ème tranche) est aujourd'hui en phase d'achèvement. Quid de la 5ème tranche ?



Le clôturage du Parc devrait se poursuivre en 2009.



Sauras-tu lui redonner ses vraies couleurs ?



dessin : www.oiseaux.net  
Renan Levellant

# La Fauvette à tête noire

Elle est de retour et sera avec nous jusqu'en septembre. Le mâle est coiffé d'un "béret noir". La femelle est reconnaissable à un béret "roux". Dessus gris/brun, dessous gris/pâle. La fauvette à tête noire est une migratrice : elle hiverne dans la région méditerranéenne ou en Afrique du Nord. Le chant sonore du mâle commence par un

gazouillis varié et vif, mais assez sourd, il se termine par un refrain retentissant, flûté et nettement articulé. Elle révèle aussi sa présence par des cris d'avertissement secs et forts qui ressemblent au bruit de deux cailloux entrechoqués. Son habitat : les massifs de feuillus avec sous-bois, les bosquets, les haies, les parcs et les buissons font son affaire. C'est la fau-

vette qui affectionne le plus les arbres. Son régime alimentaire est composé d'un grand nombre d'insectes, de fourmis, d'araignées. Elle consomme également les baies de gui, baies de sureau, de troène, de ronce, de chèvre-feuille, d'if etc. Le nid est généralement situé entre 50cm et 2m au-dessus du sol, dans un buisson. Profitons de cette saison pour faire mieux connaissance



avec cet oiseau familier dont le chant contribue à égayer si agréablement nos parcs forestiers ...

## Le jeu de la ferme

C'est la femelle du coq.

1 ——— P \_ \_ \_

Pendant la saison des amours, il fait la roue pour séduire sa compagne.

2 ——— \_ \_ O \_

Son corps est couvert de laine, ceux du Parc sont noirs.

3 ——— \_ \_ U \_ \_ \_

Sur la mare il fait « coin coin ».

4 ——— \_ \_ \_ \_ D

C'est la femelle du bouc.

5 ——— \_ \_ \_ \_ R \_

À la Poudrerie il patrouille avec son cavalier.

6 ——— \_ \_ E \_ \_ \_

C'est la femelle du mouton.

7 ——— \_ R \_ \_ \_

Elle vaut bien un bon chien de garde.

8 ——— \_ I \_

Il a deux grandes oreilles et vous l'entendrez braire pour réclamer des carottes.

9 ——— \_ \_ E

Les  
réponses  
sont en  
page 11.

# ● les Rencontres de la 25 avril - 25

Musique, astronomie, peinture et autres thèmes vous donnent rendez-vous cette année. Vo



SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AVRIL  
ANNÉE MONDIALE DE L'ASTRONOMIE

1<sup>ÈRE</sup> EXPOSITION, SÉANCES DE PLANÉTARIUM...  
DE 14H À 18H. DIMANCHE 26 ; CONFÉRENCE  
« L'ASTRONOMIE DE L'EXTRÊME AU PÔLE SUD » PAR  
ÉRIC ARISTIDI DE L'UNIVERSITÉ DE NICE À 16H.

DU 2 AU 10 MAI, EXPOSITION DES PEINTRES DU  
CENTRE CULTUREL MUNICIPAL DE VILLEPINTE.  
SAMEDIS ET DIMANCHES DE 10H À 18H  
EN SEMAINE 10H-12H & 14H-18H

DU 11 AU 24 MAI « FÊTE DE LA NATURE ».   
ACTIVITÉS PRATIQUES LES SAMEDIS ET  
DIMANCHES, EXPOSITION, DÉCOUVERTE AU  
MICROSCOPE... DE 14H À 18H. EXPOSITION  
ET ANIMATIONS EN SEMAINE POUR LES SCO-  
LAIRES SUR RENDEZ-VOUS. VOIR PAGE 9

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI  
SHEAKSPEARE DANS LE TEXTE !

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE EN ANGLAIS JOUÉE  
PAR LES ÉLÈVES DES COURS POUR ADULTES  
DE LIVRY-GARGAN, À 16H.

DIMANCHES 7 ET 14 JUIN. CONCERTS DE  
L'ÉTÉ PAR LA FÉDÉRATION MUSICALE D'ÎLE  
DE FRANCE AU FORUM. DE 14H À 18H.

DU 7 AU 21 JUIN. EXPOSITION DES  
PEINTRES ARTISTES DU PARC FORESTIER  
MERCREDI SAMEDIS & DIMANCHES DE 9H  
À 19H. AUTRES JOURS 9H-12H & 14H-19H.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUIN  
ANNÉE MONDIALE DE L'ASTRONOMIE  
2<sup>ÈME</sup> EXPOSITION, SÉANCES DE  
PLANÉTARIUM... DE 14H À 18H.

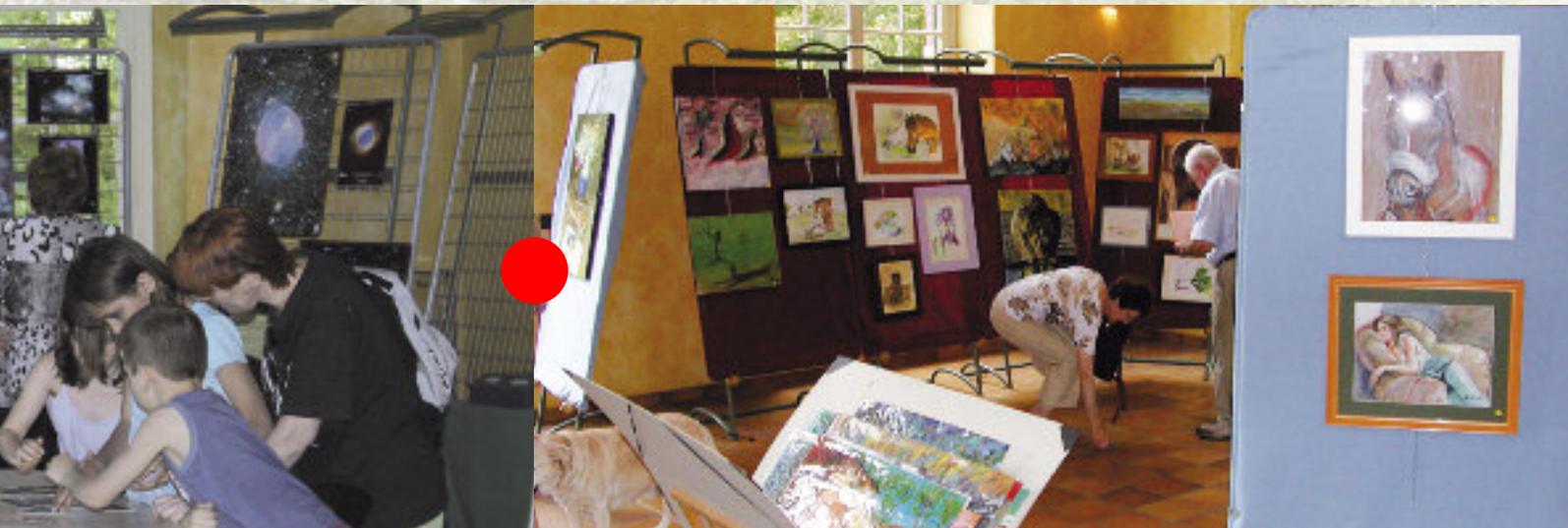
● Programme donné sous réserve de modifications. Pour connaître le programme d

En visitant les différentes expositions ou activités mises en place à l'occasion

# Poudrerie - AGENDA

octobre 2009

us découvrirez de nombreuses associations locales prêtes à vous présenter leurs activités.



TOUS LES MERCREDIS DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 9 SEPTEMBRE, ATELIERS DE PEINTURE DE PLEIN AIR AVEC L'ASSOCIATION APLICA. À PARTIR DE 14H SUR LA PELOUSE FACE AU FORUM.

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE ANNÉE MONDIALE DE L'ASTRONOMIE 3<sup>ÈME</sup> EXPOSITION, SÉANCES DE PLANÉTARIUM... DE 14H À 18H.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE AU MUSÉE DES POUDRES DE 14H À 18H. VISITE COMMENTÉE DU SITE DE LA POUDRERIE À 15H30.

DU 19 AU 27 SEPTEMBRE EXPOSITION DES PEINTRES AMIS DES ARTS DE 10H À 18H (FERMÉE LE LUNDI).

LES 3 & 4 OCTOBRE. RENCONTRES ASSOCIATIVES. LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT PRÉSENTENT LEURS ACTIVITÉS ET LEURS PROJETS. AVEC ENVIRONNEMENT 93. DE 14H À 17H.

DU 10 AU 18 OCTOBRE. EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE. SAMEDIS ET DIMANCHES DE 10H À 17H. EN SEMAINE DE 14H À 17H.

LES 24 & 25 OCTOBRE POUR TERMINER LES RENCONTRES, GOÛTS ET COULEURS D'AUTOMNE DÉGUSTATION ET VENTE DE PRODUITS NATURELS. DE 14H À 18H.

Sauf indications contraires, les manifestations se déroulent au Pavillon Maurouard.

détaillé, vous pouvez consulter notre site [www.apfp.fr](http://www.apfp.fr)



L'association propose depuis plus de 25 ans des activités à caractère pédagogique sous la houlette de bénévoles passionnés pratiquant eux mêmes l'activité transmise. L'association est à ce titre agréée par l'Éducation nationale. Programmes et conditions générales sur notre site [www.apfp.fr](http://www.apfp.fr).

## Des Activités d'éveil et d'éducation à l'environnement pour Petits et Grands

### > MUSÉE TECHNIQUE DES POUDRES, PATRIMOINE INDUSTRIEL ET HUMAIN

L'environnement ce n'est pas seulement la nature mais bien tout ce qui nous entoure ; parce que tout est lié pour la compréhension d'un territoire entre nature et culture, nous vous proposons de venir découvrir, à travers une balade sur le terrain et une visite du musée, les traces d'un passé industriel riche en événements, de l'ouverture à la fermeture de la poudrerie en 1973, 100 ans d'aventure humaine et technologique.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 2 HEURES

PUBLIC : À PARTIR DU CMI - OUVERT AUX ADULTES



### > LES ARBRES DU PARC

Les arbres constituent l'une des richesses principales du Parc et permettent l'éveil des sens des plus petits. En alliant balade forestière et jeux sensoriels, les enfants vont découvrir les multiples curiosités de la forêt.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE AVEC UNE SAISON PRIVILÉGIÉE : L'AUTOMNE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

### > LE PARC AU FIL DES SAISONS

La découverte du parc au fil des saisons permet d'aborder divers thèmes naturalistes. Nous vous proposons, lors de quatre animations distinctes, d'associer balades dans le parc et découvertes pédagogiques pour aller à la découverte de la forêt, des mares qui sont des milieux vivants mais aussi fragiles. Les classes qui s'engagent sur ce cycle de 4 ani-

mations bénéficient d'un tarif spécial (30€ par animation au lieu de 40€)

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

### > INITIATION À L'ASTRONOMIE

Parce que la première science humaine fut l'astronomie, la connaissance du ciel est un élément incontournable de l'éducation à l'environnement. Notre association peut apporter les supports pour la mise en place de projets scientifiques et techniques. Nous offrons à l'enseignant et à sa classe une initiation à l'astronomie, à la découverte de l'univers afin de mieux comprendre la place qu'y occupent la Terre et les êtres vivants.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CE1 (2) - OUVERT AUX ADULTES

### > OBSERVATION DE LA FAUNE DE LA MARE

Les mares sont des écosystèmes riches et mystérieux mais tellement fragiles qu'ils sont en voie de disparition. Après une présentation vidéo, les enfants vont devenir de vrais petits observateurs avec des boîtes à loupe pour observer les animaux qui vivent dans la mare et de jumelles/monoculaires pour observer ceux qui vivent sur la mare.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE AVEC UNE SAISON PRIVILÉGIÉE : LE PRINTEMPS

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

### > LES ANIMAUX DU PARC ET LEURS HABITATS

Parce que les animaux sauvages vivent avec nous sans que nous les connaissions vraiment... il faut apprendre à les observer, les écouter... et connaître leurs habitats (nids, terriers...) Après une présentation vidéo les enfants vont devenir de vrais petits observateurs avec des boîtes à loupe pour observer les insectes, les larves et des jumelles/monoculaires pour apprendre à reconnaître les animaux du parc

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

### > S'ORIENTER EN DÉCOUVRANT LE PARC

La randonnée est une activité incontournable de découverte et de sensibilisation à l'environnement. Les enfants effectueront un parcours d'orientation après avoir appris les rudiments pour lire une carte et se servir d'une boussole. Prévoir des accompagnateurs (1 pour 5 enfants) pour les classes de CP et CE1/CE2, à partir du cours moyen les enfants sont seuls responsables de la conduite de leur groupe.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

### > DÉCOUVERTE DU PARC

Il s'agit dans le cadre d'une balade, d'approcher l'histoire poudrière à partir des principaux bâtiments qui ont subsisté et observer la flore (les arbres notamment...) et la faune (autour des mares) pour apprécier la richesse écologique du parc forestier. En parallèle sont expliquées et recommandées aux enfants les règles minimales pour respecter la nature et l'environnement.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CMI

(1) sous certaines conditions, il est possible d'accueillir des "grands" de maternelles. (2) sous certaines conditions, il est possible d'accueillir des CP.



Pour faciliter les contacts, laissez nous un courriel à [contact@apfp.fr](mailto:contact@apfp.fr) cela facilitera la prise en compte de votre demande et surtout nous permettra de vous répondre en retour. Une communication téléphonique pouvant ensuite être programmée si besoin.



# Les insectes : amis ou ennemis ?

Les insectes ne se retrouvent que sur les terres émergées et il n'y aurait pas d'insectes marins, bien que des espèces puissent vivre en eau douce. On les trouve presque sous tous les climats, du

plus chaud au plus froid. Les scientifiques ont décrit près de un million d'espèces (soit environ les deux tiers des espèces animales connues), mais il pourrait en exister 30 millions. La description ci-contre est géné-

rale, l'évolution ayant fait que par spécialisation, certains éléments peuvent être atrophiés. On remarquera ainsi que les araignées ne sont pas des insectes mais des arachnides.

## QU'EST-CE QU'UN INSECTE ?

**Définition :** les insectes sont des invertébrés, arthropodes, antennates, mandibulés, opisthognéates, trachéates, hexapodes à corps segmenté en 3 parties !

### INVERTÉBRÉS :

absence de squelette interne et système nerveux ventral

### ARTHROPODES :

pattes articulées sur le corps et présence d'un squelette externe chitineux

### ANTENNATES :

présence d'antennes (1 paire chez les insectes)

### MANDIBULATES :

présence d'une paire de mandibules

### TRACHÉATES :

respiration par un système trachéen dont les orifices sont les stigmates

### OPISTHOGONÉATES :

orifices génitaux à l'extrémité de l'abdomen

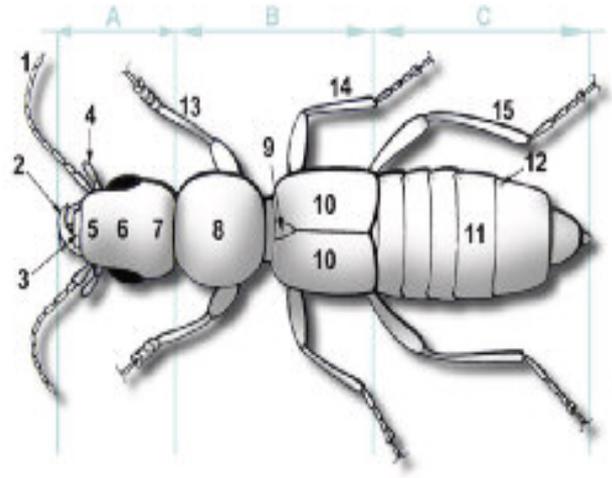
### HEXAPODES :

présence de 6 pattes (3 paires thoraciques)

### SEGMENTATION :

tête, thorax, abdomen.

- (1) Antenne
- (2) Mandibule
- (3) Labre (lèvre supérieure)
- (4) Palpe maxillaire
- (5) Clypeus
- (6) Front
- (7) Vertex
- (8) Scutum
- (9) Scutellum
- (10) Elytre (1<sup>re</sup> paire d'ailes)
- (11) Abdomen
- (12) Stigmate
- (13,14,15) Pattes (antérieures, moyennes, postérieures)



Retrouvez les insectes lors des Journées Nature du 11 au 24 mai.

Cette courte présentation fera partie des dizaines de panneaux, photos, cadres d'insectes morts et matériaux qui constitueront l'exposition que présentera au public la commission Nature des Amis du Parc les 16/17 et 23/24 mai prochain (de 14h à 18h) au Pavillon Maurouard dans le cadre des Rencontres de la Poudrerie.

Cette exposition s'articulera sur plusieurs thèmes :

- qu'est-ce qu'un insecte, classification... (les petites bêtes qui ne sont pas des insectes : araignées, cloporte, vers...)
- l'habitat des insectes, (les mares, l'humus, les arbres, murs, la maison...)
- les insectes champion du camouflage (pour se fondre dans l'environnement...)
- la croissance des insectes, (mue et (ou) métamorphose... de l'oeuf à l'adulte)
- le rôle des insectes dans la nature, (polliniser, fertiliser, nourrir, produire...)
- protection des insectes,

(pourquoi les protéger ?, comment les protéger ?)

Sur le même lieu on trouvera aussi une ruche et de nombreux outils pédagogiques...

• projection vidéo de petits films pédagogiques sur la vie des insectes, ils seront à la fois instructifs et ludiques...

• mise à disposition de microscopes pour observer sur des lames préparées à l'avance les organes d'insectes morts,

- observations avec :
  - des boîtes à loupe et microscopes mobiles d'insectes du parc (vivants ou morts) ramassés dans la forêt ou sur la pelouse...
  - un microscope électronique des toutes petites bêtes (comme la mineuse du marronnier ou les acariens) en projetant leur démarche et leur physiologie sur un écran pour mieux observer leur comportement.

Les matériels étant installés du 11 au 29 mai 2009, les expositions seront ouvertes en semaine aux scolaires et le mercredi aux centres de loisirs dans le cadre de visites à caractère pédagogiques.

Elles seront déclinées sous 2 formes :

• la première, en direction des petites classes (maternelle au CE 2) consistera en une approche ludique du monde des insectes. Cela à travers des jeux de reconnaissance et d'observations avec les insectes qui vivent dans les arbres morts, les mares ou les pelouses.

• la seconde, proposée aux CM1 / CM2 et collèves sera plus technique avec un travail sur la physiologie, l'anatomie des insectes, leur place dans le monde du vivant et leur utilité dans la chaîne alimentaire. Des observations seront effectuées avec les microscopes.

Bien évidemment nous collaborerons avec les enseignants pour répondre à leurs attentes en rapport avec les programmes scolaires.



# « Biodiversité » un mot pour englober l'immense diversité

du monde vivant qu'il est urgent de mieux connaître pour mieux le protéger. Pour y parvenir il est indispensable de définir les comportements à adopter et les actions à entreprendre sur les écosystèmes, la génétique, l'environnement; de comprendre l'interaction qui s'est établie depuis l'origine de la vie entre les espèces animales ou végétales et leurs milieux d'implantation; de créer les conditions indispensables au développement de la vie et contribuer à la survie des espèces en voie d'extinction ou de disparition. Avec plus de six milliards d'individus sur la Terre, la population mondiale a plus que quintuplé au cours du siècle dernier. Pour couvrir ses besoins, l'homme est devenu un redoutable prédateur : sur-exploitation des ressources, mers et océans dépeuplés, déforestation à outrance, animaux capturés ou chassés pour alimenter un commerce lucratif, agriculture intensive, urbanisation galopante, développement constant de réseaux et voies de communication entraînant la disparition des terrains vagues, ruisseaux, terres agricoles, bois, aires de repos des migrateurs; multiples pollutions aux conséquences fâcheuses sur l'environnement la santé des populations et assurément déterminantes dans les changements climatiques décrits par les spécialistes. Au plan mondial une prise de conscience sur ce sujet semble, pour le moins dans les mots, se développer et des relais se créent depuis le niveau local où une importante observation est faite sur le formidable pouvoir d'adaptation de la faune et de la flore sur les chamboulements de la nature. Engendré par la révolution industrielle, l'exode rural qui s'ensuivit provoqua le développement accéléré de zones urbanisées où l'homme par besoin de nature créa des espaces de verdure, petits jardins potagers ou d'ornement, fleurissement de son

habitat ; la vie animale et végétale s'y est implantée pour devenir riche et variée donnant naissance à une véritable biodiversité urbaine. Pour mieux la connaître, l'évaluer, et sensibiliser le public sur son existence, le Conseil général de Seine Saint Denis a créé un « Observatoire départemental de la biodiversité urbaine, l'ODBU » s'appuyant sur un Comité scientifique présidé par M. Jacques Moret, professeur au Muséum. La mission de cet organisme consiste à fédérer sur la base du volontariat toutes les personnes et entités qui dans les domaines les plus divers : urbanisme, écologie, botanique, entomologie, sociologie, etc... ont la volonté de coaliser leurs expériences et leurs compétences pour dresser l'inventaire des richesses naturelles locales. Son objectif : constituer un fonds documentaire, créer un réseau d'échanges d'informations, développer des stratégies de sauvegarde de cette biodiversité, coordonner des programmes d'actions pour intégrer la nature dans la ville en définissant les

Le département se dote d'un outil pour appréhender la biodiversité : l'ODBU.

équilibres à introduire entre esthétique, harmonie, qualité de vie et milieu naturel. Son organisation repose sur trois axes, qui très succinctement sont : le scientifique pour l'approche méthodologique et la validation des relevés; le suivi pour construire les stratégies de gestion, d'actions et de vulgarisation; la coordination pour la

conduite administrative, la diffusion des informations entre les partenaires et vers le grand public. Nous savons depuis des décennies, l'engagement du département dans l'amélioration des cadres de vie et la préservation de son patrimoine naturel. Nous ne doutons pas de la volonté des partenaires qui animeront l'observatoire (parmi lesquels entre autres : le muséum national d'histoire naturelle, les gestionnaires des parcs et sites forestiers départementaux, les associations naturalistes), d'aboutir à proposer des solutions innovantes pour que la biodiversité soit toujours et partout préservée.

## Vous souhaitez adhérer ?

Retrouvez les commissions sur notre site [www.apfp.fr](http://www.apfp.fr)

Pour recevoir le journal de l'association et le bulletin des adhérents,

j'adhère...

Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ demande à adhérer à l'association "LES AMIS DU PARC FORESTIER

DE LA POWDRERIE" • Je joins mon règlement d'un montant de \_\_\_\_\_ € (adhérent : 20€, retraité, chômeur, étudiant : 10€, bienfaiteur : 40€). Chèque à l'ordre des Amis du Parc forestier. > Mes disponibilités me permettent de participer à l'organisation des expositions, manifestations diverses, au fonctionnement des commissions : oui\*\* non\*\*. Je souhaite participer aux activités de la commission : Découverte de la Nature\*\*, Défense du Parc et des usagers\*\*, Musée et patrimoine historique\*\*, Astronomie\*\*, Animations audiovisuelles\*\*. (\*\*rayer la mention inutile.)

Fait le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Signature\*\*\* (pour les mineurs, cadre ci-contre à remplir obligatoirement)

Je soussigné \_\_\_\_\_ autorise \_\_\_\_\_ (mineur) à adhérer à l'association des Amis du Parc et à participer à toutes les activités organisées par celle ci.

Bulletin d'adhésion à envoyer au siège social de l'association : Les Amis du Parc Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours. Vous recevrez alors votre carte d'adhérent et deux fois par an le journal "Atout Parc" ainsi que le bulletin des adhérents. Les informations sont exclusivement destinées à l'association. Les réponses sont obligatoires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" de janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



## Le Parc de la Poudrerie pratique !

horaires indiqués ci-dessous. Vous y trouverez deux buvettes : l'une au Pavillon Maurouard, l'autre près de l'entrée Burlot. Sa superficie est de 137 Ha. Il est situé sur les communes de Sevran, Villepinte, Livry Gargan et Vaujours et géré

par la Région Ile de France (Agence des espaces verts) mais appartient au Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables avec le

soutien financier du département et des communes. L'association composée exclusivement de bénévoles y assure des activités pédagogiques.

Le Parc est un site classé ouvert gratuitement tous les jours aux

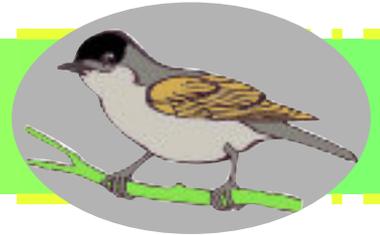
Pour appeler les gardes : 06 89 10 17 36

Ouverture : de 7h45 à 19h45 jusqu'au 27 septembre et de 7h45 à 18h45 à partir du 28 septembre 2009



### Réponses aux jeux de la page 5

1-poule 2-paon 3-moutons 4-canard  
5-chèvre 6-cheval 7-brebis 8-oie 9-âne



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

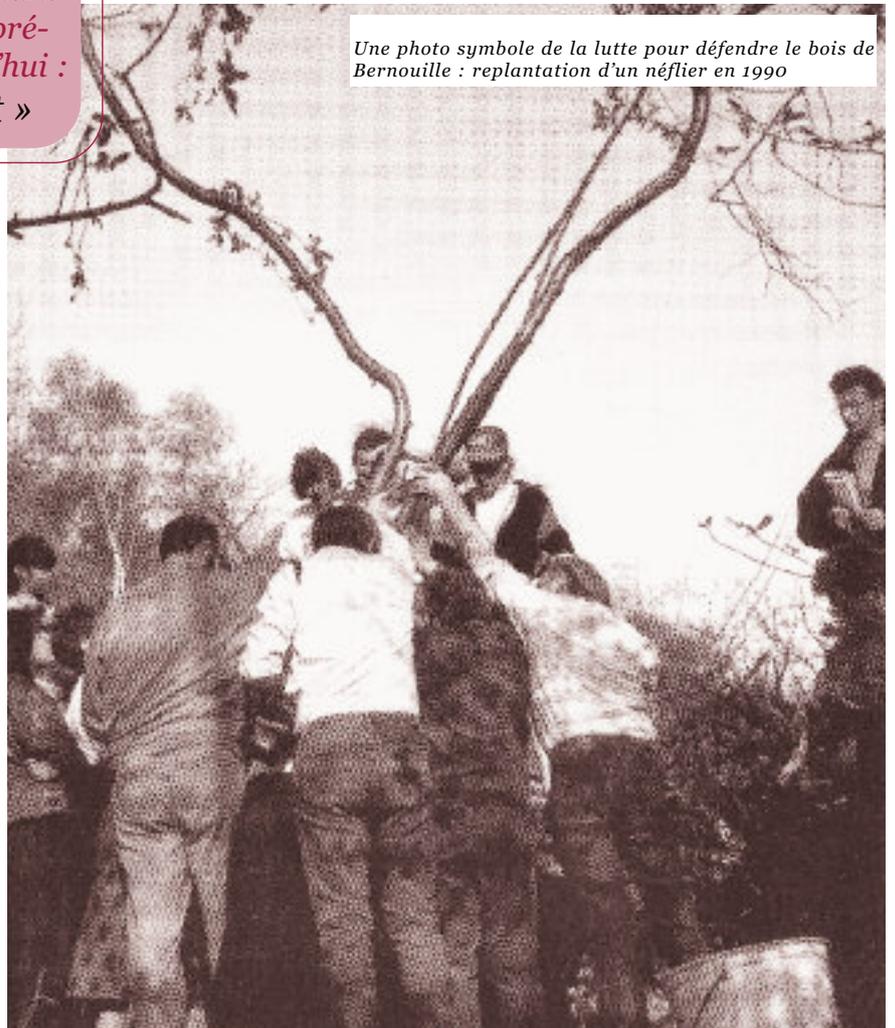
Nous donnons ici la possibilité à toutes les associations intervenant sur le Parc ou à proximité de présenter leurs activités. Aujourd'hui : « Coubron environnement »

COUBRON ENVIRONNEMENT VA FETER SES 30 ANS ; QUE DE CHEMINS PARCOURUS !

Pour bien comprendre l'importance de notre association, il faut en rappeler 20 ans d'histoire :

- en 1979, les plâtriers propriétaires d'espaces boisés riches en gypse sur le nord-est parisien veulent exploiter à ciel ouvert.
- le bois de BERNOUILLE est menacé. L'ADESBB (association de sauvegarde du Bois de Bernouille) est créée.
- pendant 10 ans : réunions, manifestations, informations se succèdent.
- la municipalité intervient en justice.
- le 22 mars 1990 : 10 ha de forêts naturelles détruits par les plâtriers.
- opposition massive de la population à toute exploitation à ciel ouvert sur Coubron.
- appel de notre association à la formation d'une coordination locale regroupant toutes les sensibilités.
- 19 septembre 1997 : Des arbres et du travail, base du protocole d'accord signé : aucune exploitation à ciel ouvert.
- 16 février 1998 : arrêté de protection des biotopes du bois de Bernouille.

Vigilante, notre association a participé à de nombreuses commissions et soutenu des associations voisines dans leurs actions. Diverses manifestations sont proposées aux Coubronnois régulièrement. Pour le 1er semestre 2009, des



Une photo symbole de la lutte pour défendre le bois de Bernouille : replantation d'un néflier en 1990

actions de sensibilisations sont prévues : mieux gérer les déchets, actions pour une alternative aux pesticides, film puis débat sur les changements climatiques. Chaque trimestre, notre journal FER DE LANCE propose aux Coubronnois une réflexion sur des thèmes locaux et généraux.

Défendre, conserver la qualité et le cadre de vie des Coubronnois sont nos objectifs.

Agnès Auger.

Contact : 16 avenue Monge,  
93470 COUBRON

# Des propositions pour l'avenir du Parc

*En 1995 l'État coupait les vivres au Parc avec toutes les incertitudes que cela engendrait. L'association a alors pris ses responsabilités et a organisé la riposte par une pétition de plus de 30000 signatures et de nombreuses démarches. En 1999 la Région Ile de France par l'intermédiaire de son Agence des espaces verts en reprenait la gestion. L'affaire semblait entendue et l'avenir radieux ! Sauf que petit à petit il a fallu se rendre à l'évidence : il y avait erreur de casting ! Aujourd'hui il nous faut tout reprendre pour trouver un vrai repreneur. L'association fait de nouvelles propositions.*

**N**ous avons élaboré une base de travail qui sera discutée lors des réunions du groupe de travail composé des quatre municipalités apportant leur contribution financière à la gestion du Parc et des Amis du Parc. Il n'est pas étonnant d'y retrouver les thèmes que nous défendons depuis des années et que nous allons décliner selon 2 axes :

## **Les Missions de la future structure de gestion :**

Ces missions doivent intégrer les caractéristiques particulières du site et en premier lieu la richesse de son patrimoine naturel forestier et bâti, le classement au titre des sites remarquables (impliquant un plan de gestion), la mémoire d'un siècle d'activités poudrières, la fréquentation importante. Autre composante à prendre en compte, le nombre et la variété des acteurs tels les financeurs, les gestionnaires, les administrations, les associations. Ainsi, pour ne pas retom-

ber dans les errements du passé, il sera indispensable de mettre en place une véritable concertation entre tous ces acteurs au sein d'une structure de pilotage qui ne soit pas une simple chambre d'enregistrement. La gestion des projets devra se faire en toute transparence, depuis le choix, la définition des priorités et du cahier des charges jusqu'à leur achèvement.

Enfin, Il faudra définir les objectifs de la future structure de gestion accompa-

gnés des moyens pour les réaliser (composition, rôle des acteurs, budget de fonctionnement, ...).

## **Un schéma directeur pour les 10 années à venir en 2 volets :**

Les volets composant ce schéma directeur sont la gestion de l'espace naturel et la réhabilitation du patrimoine bâti. Ne sont listés ci-dessous que les points à prendre en compte en première urgence.

La programmation des futurs projets d'investissements et les financements associés devront également être intégrés dans ce schéma directeur.

### **1/La gestion de l'espace naturel forestier :**

Toutes ces propositions ont fait l'objet d'un article détaillé dans Atout Parc n°2 (Cf. Nos priorités pour la Poudrerie).

- Le Parc de la Poudrerie doit rester un parc forestier,
- La zone nature doit être

conservée,

- Il faut veiller en permanence à limiter les effets de la surfréquentation,
- La piste cyclable doit passer à l'extérieur du Parc et la circulation des vélos doit être réglementée,
- Les entrées étant suffisamment nombreuses, il n'y a donc pas lieu d'en créer de nouvelles,
- Réaliser l'extension du périmètre du Parc (terrains appartenant au ministère de la défense) et étendre le classement,
- Lancer le projet de réhabilitation des mares.

### **2/La réhabilitation du patrimoine bâti et l'afectation des bâtiments :**

Priorité des priorités : la mise en place de mesures conservatoires pour les bâtiments qui nécessitent une intervention immédiate.

Nous remercions les représentants des quatre communes qui ont accepté de se joindre à nous.



*Un des nombreux bâtiments à sauver.*